



Intercommunalité:
avis attendu de la Ville
sur l'adhésion
à Val de France



Usine PSA Citroën:
la Ville demande
des garanties
pour les salariés



Rythmes scolaires:
la réforme avance
dans la concertation



La mobilisation se poursuit
pour la gare du métro
du Grand Paris

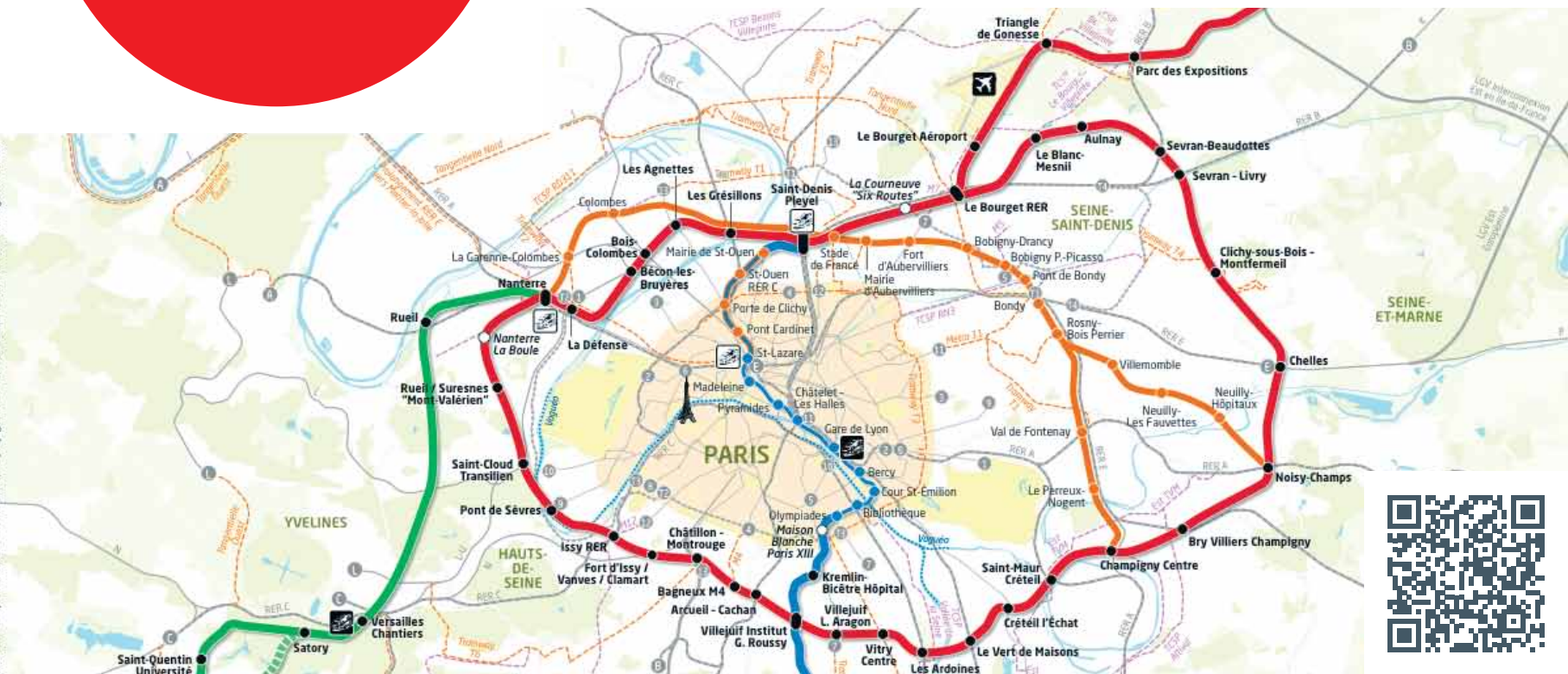


Restauration scolaire

> La Ville propose le double choix aux enfants

SIGNEZ LA
PÉTITION

POUR LA RÉALISATION DE LA LIGNE ROUGE
DU GRAND PARIS EXPRESS
ET DE LA GARE DE GONESSE



<http://grandroissy-grandparis.fr/signez-la-petition/>

5^E OPEN
GDF SUEZ
DE GONESSE
16 > 24 MARS 2013

ENTRÉE LIBRE

A promotional poster for the tennis tournament. The top half features a close-up, artistic photograph of a tennis player's hand holding a racket, with a blue and white color scheme. The text on the poster includes:

- TOURNOI INTERNATIONAL FEMININ** (written diagonally in red and white)
- 5^E OPEN GDF SUEZ DE GONESSE** (large black and white text)
- 16 > 24 MARS 2013** (black text)
- ENTRÉE LIBRE** (red text)
- Tennis Club de Gonesse, Chemin de l'églantier, www.tcgonesse.org
- 10 000 \$** (large black text)
- Comptant pour le classement **WTA** (black text)
- GDF SUEZ** logo
- Logos for sponsors: Ville de Gonesse, Val d'oise, île de France, TCG, and E. Leclerc Gonesse.



- **Actualités** p. 4 à 7
- **Tribunes politiques** p. 20
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22



N° 184 • Mars 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales :
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication :
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction :
Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique :
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie :
RAS.

Administration :
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex

**Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.**

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



TERRITTOIRE
Intercommunalité : avis attendu de la Ville sur l'adhésion à Val de France

ÉCONOMIE
Usine PSA Citroën : la Ville demande des garanties pour les salariés



ÉDUCATION
Des lycéens de René Cassin participent au projet européen Comenius

DOSSIER
Restauration scolaire : la Ville propose le double choix aux enfants



ÉDUCATION
Rythmes scolaires : la réforme avance dans la concertation

CITOYENNETÉ
Le Conseil des Sages se renouvelle



GRAND PARIS
La mobilisation se poursuit pour la gare du métro du Grand Paris

CULTURE
« Détours et continuité » : Parcours autour de l'œuvre de Jean-Pierre Plundr



CULTURE
Un partenariat d'exception avec la Fondation Royaumont

solidarité

Inauguration de la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit

Dans sa séance du 6 décembre 2012, le Conseil municipal a décidé d'attribuer à la Maison intergénérationnelle le nom de Daniel Dabit,

décédé le 8 décembre 2007 alors qu'il était conseiller municipal et qu'il figurait parmi les porteurs du projet. Personnage emblématique, très apprécié des Gones-



siens, il a marqué la ville par son engagement au service de la solidarité.

L'inauguration a eu lieu le 23 février dernier en présence de 100 personnes et les Gonessiens qui ne connaissaient pas encore le lieu ont pu découvrir une structure qui propose de nombreuses activités et des partenariats avec les centres de loisirs, les centres

socio-culturels, les écoles, les associations, le lycée...

Cet équipement dédié à la solidarité intergénérationnelle, ouvert il y a un an et demi, est situé au rez-de-chaussée de la résidence intergénérationnelle, un immeuble dont les logements sont attribués à des locataires de différentes générations, situés rond-point des Droits de l'Homme.

solidarité

2^e édition du "Forum Vacances Loisirs et Familles" le 23 mars

La 2^e édition du "Forum Vacances Loisirs et Familles" se déroulera le samedi 23 mars 2013 de 11h à 16 h au centre socio-culturel Louis Aragon.

Cet événement permet aux familles d'être informées sur les opportunités pour bénéficier d'aides financières (AVE), et pour

s'organiser au plus tôt pour préparer leur séjour, dans les meilleures conditions possibles. Entrée libre.

Contact

Direction de l'animation sociale des quartiers
1, rue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél.: 01 3445 1052

civilité

« Semaine internationale de la courtoisie sur la route » du 18 au 22 mars pour sécuriser les abords des écoles

L'Association Française de Prévention des Comportements sur la route organise partout en France la 14^e édition de la semaine internationale de la courtoisie sur la route. Gonesse y participe pour la deuxième année consécutive et diverses actions de sensibilisation seront menées les 18, 19, 21 et 22 mars 2013 aux abords des écoles élémentaires Roger Salengro, Benjamin Rabier, Adrien Théry, Jean Jaurès et Roland Malvitte. De nombreux problèmes

d'incivilité et d'insécurité routière ont été relevés autour des écoles aux heures d'ouverture et de fermeture, soit de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45: stationnement gênant, occupation abusive des places pour handicapés, manœuvres dangereuses aux moments où les parents déposent ou récupèrent leurs enfants, coups de klaxons intempestifs, démarrage en trombe... Le dialogue devrait s'établir avec la distribution de flyers et mini-brochures « petit guide de la courtoisie ». Le but étant de provoquer une évolution sensible de l'état

d'esprit et des pratiques des usagers. Son principe est entretenu tout au long de l'année par le fonctionnement et les interventions de l'équipe de médiateurs civils qui sont régulièrement présents pour faciliter la circulation et maintenir une ambiance plus sereine auprès des écoles.

Informations

Agence civile
Place du 8 mai 1945
Tél.: 01 30 11 50 50
Site: www.courtoisie.org

jeunesse

Inscriptions aux stages BAFA et PSCI : c'est en mars au PIJ!

Pour travailler comme animateur partout en France, l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) est essentielle. La formation pour obtenir ce diplôme non professionnel se déroule en trois étapes, dont deux stages dits « théoriques » et un stage pratique.

Afin de donner un coup de pouce aux jeunes, la Ville finance en partie les stages théoriques pour aider les jeunes Gonesseis âgés de 17 à 25 ans. Nouveauté cette année: en plus des stages BAFA pendant les vacances de printemps, une deuxième session de stages sera organisée pendant les vacances d'automne. Les inscriptions se font au Point Information Jeunesse à partir du 1^{er} mars et jusqu'à la fin du mois. Attention, le nombre de places est limité! Coût des stages pour les



jeunes Gonesseis:

– formation générale: 342 €

– approfondissement: 272 €

Pour en savoir plus, le Point Information Jeunesse organise une réunion d'information le mercredi 6 mars à 17h.

Il est également possible de passer le PSCI (formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1) avec la Croix Rouge Française mercredi 13 mars

Contact

Point Information Jeunesse
Pôle Jeunesse Solidarité

1, avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse

Tél.: 01 3445 1972

E-Mail: pij@mairie-gonesse.fr

Horaires:

lundi-jeudi-vendredi: 14h-17h30
mardi-mercredi: 14-19h

(9h-12h et 13h-17h). Coût du stage PSCI : 11 €. Le PSCI est ouvert à tous les jeunes, qu'ils passent le BAFA ou non.

conseil municipal

Mohammed Hakkou rejoint la majorité municipale

le seul représentant était peu productif pour notre ville » et qu'il partageait avec les élus de la majorité « les valeurs de respect, d'humanité, d'égalité, de citoyenneté, de solidarité, de fraternité, d'entraide ». « C'est bien volontiers que la majorité municipale a décidé de l'accueillir » a réagi en séance le député-maire Jean-Pierre Blazy.

Mohammed Hakkou est Gonesseis de longue date. Son engagement citoyen a débuté à 17 ans par son implication dans la vie associative. Il a notamment travaillé

en tant qu'animateur au sein des services municipaux de 1998 à 2005. Son parcours de créateur d'entreprises lui permet d'être aujourd'hui membre du jury du programme HEC Entrepreneur. Après les élections de 2008 où il a obtenu 7,5% des suffrages, il a créé l'association AGIR (association génération initiative réussite) basée sur des valeurs de solidarité et d'entraide. Il a complété ses expériences par une formation à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale.



Mohammed Hakkou a été élu en mars 2008 conseiller municipal sur la liste « Union des Gonesseis. » Lors du Conseil municipal du 31 janvier 2013, il a déclaré « après une mûre réflexion, j'en suis arrivé au constat qu'être dans une opposition dont je serais

citoyenneté

19 mars: commémoration du 51^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie

La commémoration du 51^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie est un événement important pour la Ville. Tous les habitants sont invités à cette cérémonie qui débutera à 9h par un rassemblement au rond-point du Souvenir Français qui donnera lieu à la levée des couleurs et à un dépôt de gerbes devant la plaque commémorative du 19 mars 1962. Le cortège se rendra ensuite au cimetière pour des dépôts de gerbes au Monument aux Morts; suivis d'une lecture

par la FNACA de l'ordre du jour du Général Ailleret et par Malika Caumont, Maire adjointe déléguée à la civilité, à la citoyenneté, à la vie associative et à la coordination des centres socio-culturels, du manifeste national. Le cortège rejoindra ensuite la salle du Conseil municipal pour un vin d'honneur.

Un car sera mis à votre disposition à 8h45, rue de Paris, le long de la Mairie

Contact

Agence civile
Place du 8 mai 1945
Tél.: 01 30 11 5050



emploi

670 visiteurs au Forum emploi

La cinquième édition du Forum de l'emploi de Gonesse a eu lieu le mercredi 13 février à la salle Jacques Brel. Cet événement permet chaque année aux demandeurs d'emploi de rencontrer les entreprises qui recrutent dans le but de favoriser l'embauche locale. Cette année, 55 stands d'en-

treprises et d'institutions ont permis aux visiteurs d'obtenir des informations, de consulter des offres d'emploi et/ou de formations et de déposer des CV. L'année dernière, le forum avait permis entre autres l'embauche de neuf Gonesseis à l'hôtel Kyriad et de 12 autres au restaurant La Pataterie. L'édition 2013 a réuni 670 visiteurs.



commerce

Sushi & Wok : vivez une expérience culinaire originale à Gonesse !

Pour le créateur de ce restaurant, Gonesse est un « choix de cœur », ayant grandi et fait une partie de sa scolarité dans la ville. Pour se distinguer des restaurants déjà implantés, Sushi & Wok propose une carte à la fois japonaise et thaïlandaise. Petite particularité :

vous pourrez voir les cuisiniers réaliser votre repas devant vous, en direct. Cette petite enseigne est aussi créatrice d'emploi et a permis l'embauche de deux jeunes femmes de la Fauconnière : des livreuses, ça change aussi !

Informations pratiques

Sushi & Wok

3 bis, square du Nord, Centre commercial de la Fauconnière

Tél. : 01 34 19 56 31

E-Mail : sushiwok95@gmail.com

Horaires :

Du lundi au jeudi de 11h à 14h30 et de 18h à 22h30

Vendredi de 18h à 23h – Samedi de 11h à 14h30 et de 18h à 23h

Dimanche de 18h à 22h30



solidarité

Actions de la Croix Rouge de la Vallée de l'Ourcq à Gonesse et Arnouville

Voici quelques actions organisées par la Croix Rouge de la Vallée de l'Ourcq :

- Une distribution de vêtements aux plus démunis est organisée à Arnouville le samedi de 10h à 12h30, 46 rue de la République (fontaine d'Arnouville)

- Une permanence téléphonique et l'ouverture de la banque alimentaire sont organisées au local de Gonesse les mardis de 10h à 12h et de 14h à 16h au local de Gonesse

- Une aide aux devoirs peut être organisée pendant les vacances scolaires le mardi soir de 18h à 19h au local de Gonesse. Coût : 1 euro. N'hésitez pas à contacter l'association pour toutes autres demandes.

Contact

La Croix Rouge de La Vallée de l'Ourcq
6, parc d'Orgement
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 53 97 50

jeunesse

« Regards Jeunes », la première web télé en direction des jeunes Gonessiens

Suite aux réunions internes du Conseil Municipal des Jeunes et au diagnostic au sein des établissements de la ville mené de 2008 à 2010, les jeunes élus ont souhaité créer un nouvel outil de communication en direction des jeunes.

La création du blog « jeunes Gonessiens » consultable via le site de la ville a permis une valorisation et une interaction entre les jeunes élus et la population des jeunes Gonessiens mais s'est avéré vite insuffisant. De ce constat est née la volonté de créer un nouvel outil médiatique attractif afin de relayer d'une manière participative, les différentes actions des jeunes élus et de valoriser au sens

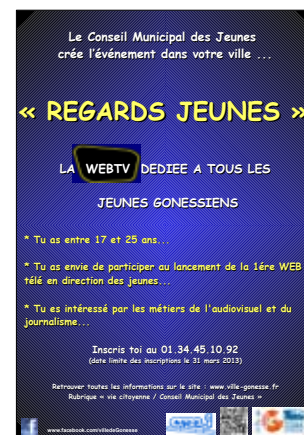
large la jeunesse de la ville.

Le Conseil Municipal des Jeunes veut un outil de communication dynamique, de qualité, contemporain, vivant, pour que les jeunes puissent se l'approprier.

Le CMJ recherche pour cela 25 jeunes Gonessiens âgés de 17 à 25 ans pour lancer le projet.

De mars à début juin des ateliers seront proposés à l'équipe ainsi constituée. Ils seront encadrés par des professionnels de l'audiovisuel et par les agents de la Ville. Objectif : tournage et montage de vidéos et première mise en ligne cet été.

La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2013, alors ne tardez pas !



Informations

**Conseil Municipal des Jeunes
Pôle jeunesse et Solidarité**

1, rue Pierre Salvi

Tél : 01.34.45.10.92

E-mail : prumler@mairie-gonesse.fr

Pour voir l'aguiche (le teaser), rendez-vous sur www.ville-gonesse.fr/mediatheque

santé

Le Centre Hospitalier de Gonesse recherche une famille d'accueil

Pour son service d'accueil familial thérapeutique spécialisé en psychiatrie, le Centre Hospitalier de Gonesse recherche une famille d'accueil pour un patient adulte. Demeurant à 30 km

maximum de Gonesse et possédant impérativement le permis de conduire B, l'accueillant travaillera en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire et bénéficiera de formations.

Renseignements

Secrétariat :

Tél. : 01 34 53 23 42

Candidature et lettre de motivation à :

Centre Hospitalier de Gonesse
Monsieur Burnier, directeur général
25, rue Bernard Février
BP 30071
95503 Gonesse cedex



solidarité

Permanence mensuelle de la FNATH le 23 mars à Gonesse

La FNATH, association des accidentés de la vie, est une association française représentative des personnes accidentées, malades ou handicapées. Le sigle FNATH signifie Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés. Créée en 1921, la FNATH a été reconnue d'utilité publique en 2005. C'est une association indépendante. Elle compte aujourd'hui près de deux cent mille adhérents répartis en mille sections locales dans soixante-quinze groupements

départementaux et inter-départementaux.

La FNATH possède un réseau de bénévoles, qui mène trois types d'actions: – accompagnement de ceux qui doivent faire face à la maladie, à l'accident ou au handicap: soutien psychologique, social (réinsertion professionnelle) et juridique (démarches auprès des services sociaux, des juridictions);

– actions en faveur des

accidentés auprès des élus locaux, dans les instances et organismes nationaux où la FNATH représente les accidentés (combat en faveur de l'augmentation de leurs ressources, de l'accès à des soins de qualité, du respect

des lois sur l'emploi, de l'égalité des chances);

– prévention des risques liés aux accidents du travail, aux accidents de la route et aux accidents domestiques auprès des entreprises, des salariés, des pouvoirs

Renseignements

FNATH

Permanence
le samedi 23 mars
au centre socio-culturel
Marc Sangnier de 10h à 11h45
Tél.: 01 49 23 84 00

publics, des écoles, des discothèques, des mairies.

solidarité

Spectacle au profit des enfants autistes le 24 mars

Le Rotary club de Gonesse proposera avec le Chiche Théâtre, un spectacle au profit des enfants autistes le dimanche 24 mars à 15h30 à la Salle Jacques Brel. Au programme « Tous les voleurs ne viennent pas pour nuire » et « L'homme nu et l'homme en frac » d'après Dario Fo. Venez nombreux pour soutenir cette action.



solidarité

"Salon de l'auto" les 29 et 30 mars au profit d'œuvres caritatives

Le "Salon de l'auto", les 29 et 30 mars prochains est organisé sur le parking du centre Leclerc par le Rotary club de Gonesse au profit d'œuvres caritatives. Une quarantaine d'exposants sont prévus. L'action du Rotary se concrétise par l'action d'hommes

et femmes qui donnent de leur temps pour des actions éducatives (lutte contre l'illettrisme – soutien scolaire – bourses – échanges scolaires) et la Lutte contre la faim en France (Banque alimentaire). C'est aussi un collectif d'amis qui participent notamment à la lutte

contre les maladies orphelines (Sclérose en plaques – Maladies du cerveau – Aides directes à la personne). Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive, leur devise est: "Certains se contentent d'être, d'autres essaient de savoir être en se mettant au service des autres."

formation

Ne ratez pas le Bus de l'apprentissage le 19 mars

Le Bus de l'apprentissage passera à Gonesse le 19 mars sur le parking du Leclerc de 14h à 17h30. Cette action mise en œuvre par l'association Pays de Roissy-CDG en partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise et

Convergence 93, propose aux jeunes en recherche d'orientation de rencontrer plusieurs CFA (centre de formation d'apprentis) afin de

trouver leur voie. Ils pourront rencontrer les équipes pédagogique et trouver une formation en alternance pour un métier et un emploi.



Informations

Prix des places: 15 € (enfants 10 €)
Réservation: 06 13 1001 80 ou mj-alex@sfr.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi	9h-12h / 14h-17h30
Samedi	9h-17h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT
ALLÔ ENVIRONNEMENT
0800 730 079
Nouveau numéro

Intercommunalité: avis attendu de la Ville sur l'adhésion à Val de France

La loi oblige les villes à rejoindre au plus tard au 1^{er} janvier 2014 une intercommunalité. Le Préfet du Val d'Oise a proposé que Gonesse et Bonneuil-en-France rejoignent la communauté d'agglomération Val de France. La Ville a jusqu'au 18 mars pour rendre son avis.

Plus de 100 personnes ont participé à la réunion publique sur l'intercommunalité organisée le 21 février salle Jacques Brel.



Comme il s'y était engagé lors de la concertation avec le public fin 2011, Jean-Pierre Blazy a de nouveau invité les Gonessiens à échanger au sujet de l'intercommunalité lors d'une réunion publique qui s'est tenue jeudi 21 février. L'objectif était d'organiser le débat avant que le Conseil municipal ne rende son avis officiel sur l'adhésion à Val de France.

Une procédure très encadrée

Le Préfet du Val d'Oise avait en effet notifié le 18 décembre dernier son projet de modification du périmètre de la communauté d'agglomération Val de France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-les-Gonesse, Arnouville) pour intégrer Gonesse et Bonneuil-en-France. Au terme de la loi votée en 2010, les conseils municipaux ont trois mois pour délibérer. S'ils ne le font pas, leur avis est considéré comme favorable. Dans tous les cas, la loi donne au Préfet le pouvoir d'imposer aux communes leur adhésion à une intercommunalité. À titre d'exemple, la commune de Bonneuil-en-France qui a émis un avis négatif devra néanmoins rejoindre l'intercommunalité.

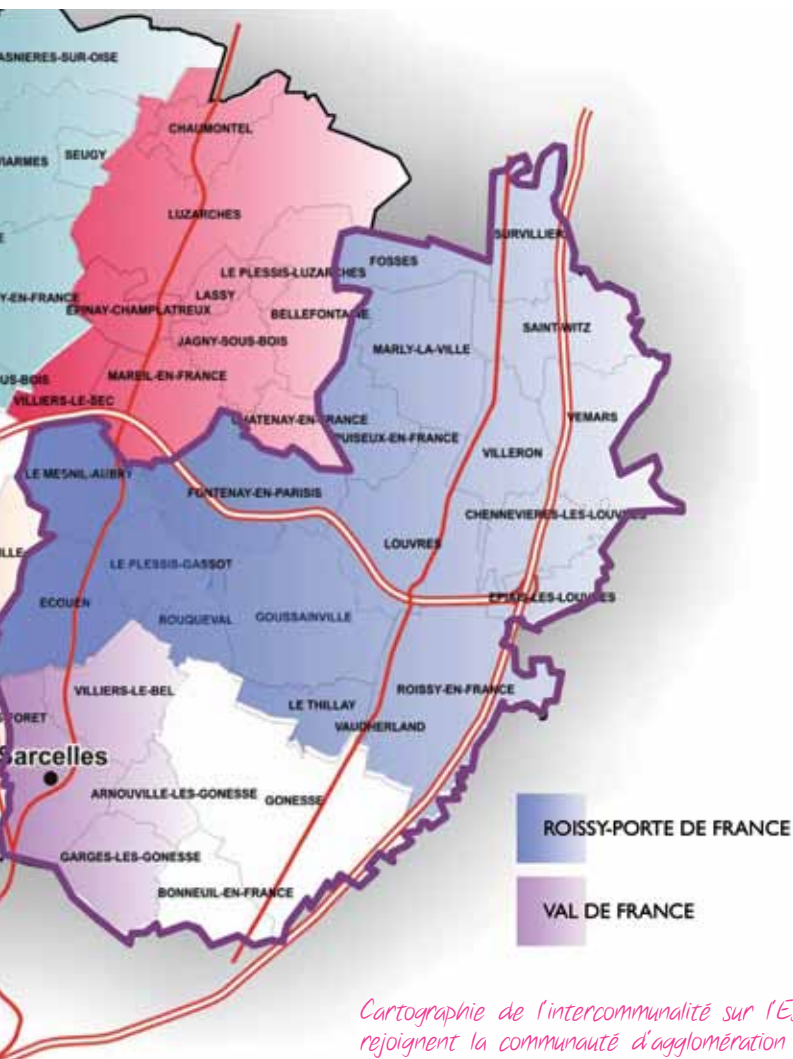
Faire de l'intercommunalité une opportunité

Rejoindre une intercommunalité est aujourd'hui une nécessité, et pas seulement en raison de la loi. Les enjeux liés à l'emploi, la formation, les transports, l'environnement ou encore l'aménagement du territoire ne peuvent pas être traités ville par ville. Il faut que les communes se regroupent pour prendre des décisions au bon niveau, mais aussi pour se faire entendre auprès des

pouvoirs publics (État, région, département). Le Conseil municipal avait déjà délibéré le 23 juin 2011 pour rappeler qu'il était favorable à une grande intercommunalité sur tout l'Est du Val d'Oise (regroupement de Val de France et de la communauté d'agglomération de Roissy – Porte de France) car il considérait déjà que pour peser à l'échelle régionale et être plus forts, plus efficaces, il fallait se réunir à une échelle importante. Les élus gonessiens avaient exprimé leur vœu que l'adhésion à Val de France soit une première étape vers une intercommunalité plus grande.

Des conséquences limitées pour les Gonessiens

Quel que soit le devenir intercommunal de Gonesse, pour les habitants, les conséquences seront limitées. Jean-Pierre Blazy a clairement rappelé pourquoi l'adhésion à l'intercommunalité n'aura pas d'impact sur le niveau des impôts: la loi impose que les compétences transférées (développement économique, médiathèque, piscine, propreté, certaines voiries) soient accompagnées des ressources correspondantes. L'impact sur le budget communal est neutre. Il en va de même pour le niveau des impôts.



Cartographie de l'intercommunalité sur l'Est du Val d'Oise: le Préfet du Val d'Oise a proposé que Gonesse et Bonneuil-en-France rejoignent la communauté d'agglomération Val de France.

Usine PSA Citroën: la Ville demande des garanties pour les salariés

La Ville de Gonesse est directement concernée par la fermeture programmée de l'usine PSA Citroën d'Aulnay-sous-Bois puisque 10 % du site se trouve sur le territoire de la commune et une trentaine de salariés sont Gonessiens. Si la fermeture est devenue inéluctable, des solutions doivent être proposées à tous les salariés pour retrouver un emploi.

Au regard des difficultés du marché automobile en Europe mais aussi de décisions stratégiques qui s'avèrent inadaptées de la part de la direction du groupe PSA, la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois est devenue inévitable. 2800 salariés travaillent encore sur le site. Les sous-traitants seront également impactés. Cette décision risque d'être lourde de conséquences humaines, économiques et sociales. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics et les élus en particulier se sont donné deux priorités: rechercher des solutions d'emploi pour tous les salariés et travailler activement à la revitalisation et à la réindustrialisation du site.



Peser dans la négociation

La direction du groupe PSA et les organisations syndicales sont actuellement en négociation sur les modalités du plan social: de quelle manière certains employés pourront être réembauchés dans une autre usine PSA Citroën? Quels engagements pour que des salariés puissent être recrutés par d'autres entreprises déjà présentes à proximité ou qui pourraient s'installer sur le site? Quelles aides à la formation et la reconversion professionnelle? À ce jour, il est clair que la direction de PSA n'est pas en mesure d'apporter des réponses à chaque salarié et que la négociation doit se poursuivre.

Pour peser dans la négociation, Aulnay-sous-Bois et Gonesse ont un atout: l'instruction des permis de construire. Si les investisseurs et entreprises proposés par PSA pour s'installer à la place de l'usine sont jugés insuffisants par les villes, les maires peuvent recourir à une délibération de leur conseil municipal votée en septembre dernier et qui les autorise à reporter pendant deux ans tout permis de construire.

Soutien aux salariés grévistes

Lors de la séance du Conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité une aide financière

2800 personnes travaillent encore à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois.

aux salariés grévistes de l'usine PSA. L'objectif de cette aide est de permettre aux salariés engagés dans une négociation difficile avec la direction du groupe PSA d'avoir les moyens de peser pour obtenir des engagements suffisants en termes d'emplois. De nombreuses collectivités ont fait le même choix car les élus locaux ont la volonté de limiter les conséquences dramatiques de l'un des plus importants plans sociaux en France.

Des lycéens de René Cassin participent au projet européen Comenius

Trois classes du Lycée René Cassin de Gonesse participent au projet Comenius, un projet financé par l'Union européenne qui vise à promouvoir les échanges et la coopération entre établissements scolaires européens. C'est dans ce cadre que plusieurs élèves de la Ville sont partis en Autriche au cours du mois de décembre dernier. Juste avant une prochaine rencontre en Italie, le Gonessien vous en dit plus sur ce programme d'échange.

Nommé d'après Comenius, né Jan Amos Komenský philosophe, grammairien et pédagogue tchèque du XVI^e siècle, ce projet européen vise à :

- promouvoir les échanges et la coopération dans le cadre européen entre les établissements participants,
- favoriser les relations entre élèves et la mobilité des enseignants
- développer l'ouverture d'esprit et la tolérance, clés d'une Europe solide, mais aussi à encourager l'utilisation et la perfection des différentes langues.

Ce projet s'adresse à tous les acteurs de la vie éducative : enseignants, élèves, parents d'élèves, associations de parents d'élèves, ONG et collectivités territoriales entre autres.

3 classes et 4 professeurs mobilisés

Trois classes du lycée René Cassin (deux classes de Première L et ES, et la Seconde 2) encadrées par quatre professeurs (M^{me} Labarde, professeur d'Histoire et de Géographie, M^{me} Giraudet, professeur d'Anglais, M. Le Fur, professeur d'Espagnol et M^{me} Chiari, professeur d'Allemand) font partie de l'un des échanges organisés dans le cadre de ce projet qui dure deux ans. Le projet se veut ambitieux et permettra aux élèves du lycée de rencontrer leurs homologues européens et de découvrir et visiter de nouvelles villes.

Chaque année en Europe, 11 000 établissements, 100 000 enseignants et 750 000 élèves participent à Comenius.

Un dictionnaire des rues

Lancé en décembre dernier lors d'une rencontre en Autriche, l'un des six pays représentés avec l'Italie, la Norvège, la Slovaquie la Turquie et évidemment la France, le projet thématique auquel participent les classes du lycée de Gonesse a pour but d'explorer et de partager la diversité culturelle des villes en étudiant les rues et les ambiances de rue de chacune des villes impliquées. Les lycéens de René Cassin ont ainsi choisi de travailler sur la rue de Paris, une des rues les plus emblématiques de la ville.

L'ensemble des recherches donnera lieu notamment à la création d'un dictionnaire interactif.

Des jeunes hyperconnectés

Tous les participants au projet communiquent par email et via Facebook entre les différents voyages. La prochaine rencontre à laquelle participeront les jeunes Gonessiens aura lieu en Italie du 2 au 7 avril. Gonesse accueillera à son tour les jeunes participants en novembre. Les familles gonessiennes qui souhaitent accueillir des jeunes européens sont invitées à se rapprocher des professeurs du lycée.

PLUS D'INFORMATIONS
<http://streetwise.jimdo.com>
 et <http://on.fb.me/1ISHAou>





Restauration scolaire > La Ville propose Le double choix aux enfants

Proposée sur 17 sites à Gonesse, la restauration scolaire assure 260 000 repas par an, tous répondants aux exigences de qualité recommandées par les nutritionnistes. Le conseil municipal du 6 décembre 2012 a attribué le renouvellement de cette délégation de service public au groupe ELIOR pour une durée de cinq ans, l'occasion pour la Ville d'améliorer encore ses exigences tant au niveau de la qualité des repas que de l'éducation alimentaire et du respect du principe de laïcité.

Restauration scolaire : la Ville propose le double choix aux enfants

Proposée sur 17 sites à Gonesse, la restauration scolaire assure 260 000 repas par an, tous répondants aux exigences de qualité recommandées par les nutritionnistes. Le conseil municipal du 6 décembre 2012 a attribué le renouvellement de cette délégation de service public au groupe ELIOR pour une durée de cinq ans, l'occasion pour la Ville d'améliorer encore ses exigences tant au niveau de la qualité des repas que de l'éducation alimentaire et du respect du principe de laïcité.

► UN SERVICE MUNICIPAL ET UN PRESTATAIRE ENGAGÉS AU SERVICE DE LA POPULATION

La restauration scolaire est un secteur qui mobilise une équipe de 37 agents au sein d'un service qui lui est dédié. Avec 17 sites, dont huit maternelles, trois élémentaires et trois mixtes, ainsi que la maison de l'enfance Victor Hugo, les crèches et centres de loisirs, il faut assurer la bonne distribution de 1 500 repas par jour pour les enfants, plus ceux de leurs 150 accompagnants.

En amont, le service élabore des menus. Au quotidien, l'équipe gère les commandes de repas. Elle est également sur le terrain pour vérifier le bon déroulement des repas, côté salle et côté cuisine.

► UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

La cuisine centrale, propriété de la Ville, est louée à ELIOR en contrepartie d'un loyer annuel de 50 000 € et d'un pourcentage

sur les repas livrés dans d'autres communes qui représente une somme avoisinant les 250 000,00 €. La cuisine centrale réalise au total 8 000 repas par jour, pour Gonesse et d'autres communes. La délégation de service public entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 pour cinq ans est basée sur un volume de 260 000 repas par an. Ce contrat comprend également un projet d'investissement important, comme la complète rénovation de la cantine de la Fauconnière. Ce programme d'investissement s'élève à 1 412 000,00 € sur cinq ans.

► LA LAÏCITÉ APPLIQUÉE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service public de la restauration scolaire doit respecter les principes et les valeurs républicains de laïcité et de neutralité. Cela signifie que le même choix de plats est proposé à tous les enfants. Depuis début janvier,



La cuisine centrale, propriété de la Ville, réalise au total 8 000 repas par jour, pour Gonesse et d'autres communes.

les enfants scolarisés à Gonesse et inscrits à la cantine ont désormais la possibilité de choisir entre deux plats protéinés, l'un à base de viande, l'autre à base de poisson, œufs...

Cette nouvelle orientation est inscrite dans le nouveau règlement intérieur de la restauration collective municipale: « Ce service public est organisé selon les valeurs de laïcité et ne peut tenir compte de demandes liées à des pratiques religieuses, philosophiques ou de choix personnel de vie. C'est un service facultatif et payant. L'enfant a la possibilité de varier son repas en alternant la consommation de plat à base de viande, de poisson ou d'œufs. Le personnel communal a pour consigne de présenter les deux plats à l'enfant et de le laisser libre de son choix. »

Ce double choix est le résultat d'un travail mené depuis un an avec l'objectif de proposer des repas toujours complets et équilibrés, de respecter au mieux les choix alimentaires des familles tout en appliquant le principe de laïcité. Il faut rappeler que la justice administrative a établi que « le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers, ni une obligation pour les collectivités ».

► UNE EXIGENCE: LA QUALITÉ

Les repas sont conçus avec une grande exigence qualitative et autant que possible dans une logique de développement durable. Ainsi les fruits et légumes sont proposés suivant les saisons et proviennent de producteurs locaux, pratiquant une agriculture raisonnée. Une légumerie a été construite il y a cinq ans afin de proposer aux enfants des légumes frais pour leur redonner le sens du goût. Parmi les nouveautés, côté dessert, la création d'une pâtisserie « fraîche » est également prévue, afin d'offrir une alternative aux produits industrialisés.

DES REPAS ÉQUILIBRÉS QUI RESPECTENT LES RECOMMANDATIONS NATIONALES

Les repas sont également conçus d'après les recommandations du GERMNCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) que la Ville a commencé à appliquer de façon précoce. La volonté de la Ville à surveiller de près la qualité des repas avait déjà supprimé par exemple les huiles de friture ou l'huile de palme, un an avant leur interdiction.

Une commission « menus » se réunit tous les deux mois à laquelle participent le délégataire Elio, l'élue, les parents d'élèves le personnel de restauration, les animateurs, les directeurs de centre de loisirs et le service restauration de la Ville. Les menus sont conçus en respectant un certain nombre de normes. Pour cela, une diététicienne accompagne la Ville afin de veiller au respect des nouvelles dispositions et des fréquences instaurées par le GERMNCN, à savoir par exemple sur un mois:

- pas plus de 4 entrées supérieures à 15 % de matière grasse,
- un minimum de 10 entrées de crudités légumes ou fruits,
- pas plus de 4 produits à frire ou pré-frits,
- pas plus de 3 desserts contenant plus de 15 % de lipides
- plus de 20 g de glucides simples totaux par portion...



← Une fois par trimestre les enfants deviennent « goûteurs » pour valider les menus à venir...

Une fois par trimestre des enfants volontaires en centre de loisirs participent à une visite de la cuisine centrale, découvrent la légumerie et surtout participent à la dégustation afin de valider les menus à venir. En tant que « goûteurs », ils doivent remplir un questionnaire. Les menus proposés ensuite à la cantine ont donc d'abord été testés par les enfants. Cette expérience est très

appréciée par les enfants qui sont toujours partants pour revenir à la prochaine session.

Les menus sont consultables à la fin de chaque numéro du Gonesseien et sur le site de la ville: www.ville-gonesse.fr

3 QUESTIONS À FRANÇOISE HENNEBELLE, MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION SCOLAIRE

Est-ce que la cantine est une prestation obligatoire pour une ville ?

Si l'école est obligatoire et donc gratuite, la restauration scolaire est une offre de service public proposée par la municipalité aux familles moyennant une participation financière; comme tout service public elle doit respecter les valeurs de la laïcité et ne peut donc prendre en compte les demandes relevant de pratiques religieuses, philosophiques ou de modes de vie. Le choix de la Ville est de pouvoir rendre service aux familles et de défendre l'intérêt de l'enfant en proposant des repas de qualité, en prenant en charge une part du prix réel du repas. Sur le budget global de 1 670 000,00 €, la part des parents représente 650 000,00 €, soit un peu moins que 40 %. La moyenne nationale du coût de revient d'un repas se situe autour de 10 €, nous devons être à ce niveau, voire un peu plus.

Pourquoi déléguer le service à un prestataire ?

Nous servons chaque jour près de 1 500 repas. Des repas qui doivent respecter des règles d'hygiène, de valeur nutritive, de respect de normes de grammage, de variété, ... de plus en plus strictes. Toutes

ces exigences nécessitent un personnel spécialisé en cuisine. Si nous sommes effectivement propriétaire de la cuisine où sont confectionnés ces repas, nous n'avons pas le personnel communal spécialisé pour répondre à toutes les exigences, ni le budget correspondant à ce professionnalisme. C'est un service exigeant. Nous n'avons pas droit à l'erreur ni sur les quantités, ni sur les délais de livraison, ni de service. Néanmoins, nous n'excluons pas de mener une étude comparative entre la délégation de service public et le retour à un service municipal pour l'avenir.

Quelles sont les nouveautés pour 2013 ?

Le conseil municipal du 6 décembre a attribué le renouvellement de cette délégation de service public (DSP) au groupe ELIOR, déjà prestataire de la ville, pour une durée de 5 ans. Cette nouvelle DSP améliore la précédente, avec notamment :

– la proposition de double choix pour le plat principal. L'enfant chaque jour se voit proposer un plat avec une viande et un plat protéiné à base de poisson, œuf, fromage ou substitut à base de soja. Si cela nous permet d'éliminer les questions de repas sans porc ou sans viande, cette offre a aussi un but éducatif: il donne la possibilité à l'enfant de choisir et donc

d'apprendre à varier son repas.

– Le temps du repas, s'il doit être un moment où l'enfant se détend et reprend des forces pour le reste de sa journée scolaire, a aussi une mission éducative. Dans ce nouveau contrat avec ELIOR nous avons beaucoup insisté sur ce côté éducatif qui porte notamment sur deux thèmes: le développement durable et la découverte du goût: l'installation d'éco fûts récupérateurs d'eau et de pain fera prendre conscience à l'enfant de l'importance du gaspillage et donc de l'importance de ne prendre que ce qu'on mangera; la proposition de menu découverte où sont introduits des légumes que les enfants ont peu l'habitude de manger.



Les petits ont plébiscité le « double choix ».

Le Gonessien a rendu visite à l'heure du repas aux enfants de la restauration scolaire du groupe mixte Claret le 8 janvier dernier pour récupérer leurs réactions face au « double choix ». Ce jour-là au menu: tartiflette ou poisson.

“ Choisir, c'est mieux.
J'aime bien le poisson.
> Roxana, 4 ans

C'est meilleur de choisir, si on n'aime pas quelque chose, on peut choisir autre chose.

La tartiflette j'aime bien.
Je préfère
la tartiflette mais j'aime bien
aussi le poisson. > Emma, 4 ans

Je mange déjà toutes les semaines
du poisson, donc j'en ai pas pris.

C'est plus sympa. Aujourd'hui,
je préfère la tartiflette. Des fois
j'aime le jambon, des fois j'aime
le poisson.
> Lery, 5 ans

J'ai pris le poisson parce que je
ne mange pas de porc.



Rythmes scolaires : la réforme avance dans la concertation

Avec des journées d'école parmi les plus longues en Europe, l'idée d'alléger le nombre d'heures de classe en maternelle et élémentaire pour nos élèves est reconnue par tous. C'est la raison pour laquelle la Ville de Gonesse a décidé de s'engager fortement dans cette réforme. Une large concertation est mise en place pour réussir l'entrée en vigueur des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013. Point d'orgue de cette concertation, la venue du ministre de l'éducation nationale le 25 février à Gonesse.

Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe.

Proposer de nouvelles activités éducatives

Les principes de la réforme sont les suivants: l'étalement du même nombre d'heures d'enseignement sur neuf demi-journées par semaine au lieu de huit, une journée de classe de maximum 5h30 et une demi-journée (mercredi matin ou samedi matin à définir) de maximum 3h30. Les journées seront allégées en moyenne de 45 minutes.

Changer les rythmes scolaires implique de modifier le temps de travail des enseignants mais aussi de proposer des activités nouvelles hors temps scolaire, c'est-à-dire autour de l'heure du déjeuner ou en fin d'après-midi. Ce n'est pas l'Éducation nationale mais bien la Ville qui a la responsabilité de prendre en charge les élèves à ces moments-là. La Ville de Gonesse peut compter sur son



Les débats ont été très nourris samedi 23 février salle Jacques Brel dans le cadre de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires.



expérience en matière d'éducation. Dans le cadre de son Projet Éducatif Local, elle fait déjà intervenir dans les classes de nombreux professionnels pour des activités sportives ou culturelles (théâtre, musique, cinéma, médiathèque, arts plastiques, artistes en résidence).

Le ministre participe à la concertation à Gonesse

La Ville a décidé d'associer à la réforme les parents d'élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative. Les représentants des parents d'élèves ont été reçus. Tous les enseignants ont été rencontrés. Et les assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires ont réuni près de 300 personnes samedi 23 février. Les assises locales ont permis d'avoir un débat très riche et de valider un point important. La demi-journée de classe



Le ministre de l'Éducation nationale est venu le 25 février à l'école Roger Salengro dans le cadre de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires pour expliquer le sens de la réforme et observer sa mise en oeuvre à Gonesse.

supplémentaire se fera le mercredi matin et non pas le samedi matin. La Ville annoncera au printemps les modalités concrètes retenues pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à Gonesse en septembre prochain.

Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, était présent lundi 25 février à Gonesse pour rencontrer les enseignants, les parents d'élèves et les élus au sujet de la réforme. Cette rencontre a permis au ministre d'expliquer le sens de la réforme et, pour les participants, d'informer le ministre des réflexions en cours dans notre ville.

Le Conseil des Sages se renouvelle

Organe consultatif et de démocratie participative, le Conseil des Sages, créé à l'initiative de la municipalité de Gonesse, a pour vocation d'encourager l'expression des Seniors et leur implication dans la vie de la commune. Tous les Gonessiens, élus ou non, de plus de 55 ans, peuvent participer aux commissions thématiques. À l'occasion des dernières élections qui ont eu lieu le 16 janvier dernier, Le Gonessien revient sur l'histoire et le fonctionnement de cette instance de la vie locale.

Le Conseil des Sages a été créé à l'initiative de la municipalité en 1998. Il a pour vocation d'encourager l'expression des seniors et leur implication dans la vie de la commune. Afin de ne pas se priver des compétences et de l'expérience dont dispose cette partie de la population, cette instance leur permet de contribuer, aux côtés des élus, des services, des associations et des habitants, à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux vivre ensemble dans la ville.

Comme le rappelle Malika Caumont, Maire adjointe déléguée à la civilité, à la citoyenneté, à la vie associative et à la coordination des centres socio-culturels : « La démocratie locale s'exprime également au travers du Conseil des sages dont le rôle est de créer du lien

intergénérationnel. Les sages sont élus pour une durée de quatre ans, pendant lesquels ils sont investis de missions. Créer du lien, interpeller les membres du Conseil municipal sur des problématiques, les questionner. Les sages travaillent avec toutes les instances de démocratie participative et sont une véritable force de proposition. Le Conseil des sages est composé de citoyens ayant une action remarquable comme présider une association depuis plusieurs années. »

Le Conseil des Sages est composé de 35 membres titulaires âgés de 55 ans et plus. Ses membres sont représentés dans certaines instances de la ville : le conseil d'administration du cinéma, la commission des menus et le conseil d'administration des centres socio-culturels. Le Conseil des sages a bénéficié de présentations de projets de la ville tels que l'agenda 21 et le nouvel hôpital.

Des commissions qui mènent à des réalisations

Le Conseil des sages se réunit en commissions de travail, soit pour approfondir des projets propres et les soumettre alors au Maire pour approbation, soit sur des thèmes de travail signifiés par le Maire et sur lesquels le regard des Sages est nécessaire et souhaité.

Depuis 2008, trois commissions de travail autonomes ont été mises en place :

- la commission santé
 - la commission transport et cadre de vie
 - la commission intergénérationnelle et animation
- Parmi les réalisations de ces commissions, on peut citer :
- La commission transport et cadre de vie qui a travaillé sur les difficultés rencontrées sur la voirie et sur une action de prévention et de sécurité.
 - La commission intergénérationnelle et animation qui a accompagné le projet de la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit.
 - La commission Santé qui a travaillé sur la mise en place d'un point santé, avec la création d'une antenne AFD (association française des diabétiques), et sur la mise en place et l'animation d'un forum santé.

Ces commissions sont ouvertes et accessibles à tous les Gonessiens de plus de 55 ans, même s'ils ne font pas partie du Conseil des sages. Pour Marc Anicet, maire-adjoint délégué à la Solidarité, à la Santé et aux Personnes Handicapées et Marie-Thérèse Leveillée, Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées et Retraitées : « Le Conseil des sages a été renouvelé pour quatre ans le 16 janvier 2013. C'est une instance de concertation, de citoyenneté, d'études et de propositions dans tous les domaines touchant à la vie de la commune. Il s'inscrit dans la dynamique de la démocratie participative à l'image des conseils de quartier. »

MEMBRES DU BUREAU

- M^{me} Vannier
- M. et M^{me} Freitas
- M^{me} Mutel
- M. Tordjmann
- M. Dubois
- M^{me} Rose
- M. Lapzuck
- M^{me} Audant

CONTACT

Sylvie Richard
Tél. : 01 30 11 55 20
E-mail : srichard@mairie-gonesse.fr



Le 16 janvier dernier ont eu lieu les élections pour renouveler le Conseil des Sages.

La mobilisation se poursuit pour la gare du métro du Grand Paris

Tout au long du mois de février, la mobilisation en faveur du métro automatique du Grand Paris Express et de la gare sur le Triangle de Gonesse s'est amplifiée. Signatures de pétitions, rendez-vous, rassemblement d'élus, tout a été fait pour obtenir la réalisation de ces infrastructures dans les meilleurs délais.

La Ville de Gonesse a obtenu, en 2011, la confirmation de la réalisation d'une gare de métro du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse. La date de mise en service annoncée était, au plus tard 2023. Cependant, il apparaît techniquement impossible de réaliser en 10 ans environ 200 kilomètres de métro, pour l'essentiel en sous terrain. Un tel rythme de construction n'a été atteint nulle part ailleurs dans le monde. Le nouveau gouvernement a pris la décision de dire la vérité sur ce projet: sa réalisation prendra plus de temps que prévu.

Les élus du Grand Roissy, c'est-à-dire des villes autour de l'aéroport, à cheval sur le Val d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne, se

sont unis pour défendre une même position: obtenir la réalisation des lignes du métro automatique desservant ce territoire d'ici 2025 au plus tard.

Au mois de janvier, près de 60 élus ont écrit au Premier ministre et une conférence de presse a été tenue à l'Assemblée nationale (voir Le Gonesse de février 2103). Le 4 février, une délégation d'élus du Val d'Oise a été reçue par Cécile Duflot, ministre en charge du dossier du Grand Paris. Une pétition a été lancée qui a recueilli fin février près de 10000 signatures. À l'occasion d'un rassemblement de 80 élus le 19 février devant le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, la pétition a été remise à la ministre ainsi que l'ensemble



Patrick Renaud, Président de l'association des collectivités du Grand Roissy a remis les pétitions à la ministre Cécile Duflot.

des motions adoptées par tous les conseils municipaux des villes concernées.

Pour Jean-Pierre Blazy « La mobilisation citoyenne doit se poursuivre, que ce soit pour la réalisation du métro automatique qui est un projet de longue haleine comme pour l'amélioration des transports en commun existants. »



80 élus étaient présents le 19 février devant le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement pour remettre la pétition avec près de 10 000 signatures.

« Détours et continuité » : Parcours autour de l'œuvre de Jean-Pierre Plundr

Jean-Pierre Plundr, peintre né en 1957 qui vit et travaille à Auvers-sur-Oise, a commencé sa carrière d'artiste il y a plus de 30 ans. La salle d'exposition du pôle culturel de Coulanges accueillera « Détours et continuité », une exposition autour de son œuvre du 23 mars au 18 mai 2013. Rencontre avec cet artiste qui fait de l'exploration des formes et des techniques picturales la matière de son œuvre.



"La chaleur des toits réchauffe les êtres", gouache sur papier de Jean-Pierre Plundr qui figurera dans le catalogue de l'exposition.

Quel a été votre parcours ?

J'ai commencé à peindre assez jeune. J'ai entamé des études d'architecture aux Beaux-Arts que je n'ai pas terminées. J'ai préféré me consacrer à la peinture tout en étant parfois illustrateur pour la publicité, graphiste ou écrivain. Par envie, et parfois par nécessité, j'ai diversifié mon activité et cela me convient. Je réalise par exemple les visuels de la Scène Nationale de Cergy-Pontoise. La Ville de Gonesse m'a également chargé de la création de la couverture du guide de la Saison culturelle 2012-2013 et de ses illustrations.

Comment s'est passée votre rencontre avec la Ville de Gonesse ?

Il y a deux ans j'ai effectué un travail ; la réalisation d'un carnet autour des spectacles du Festival Périphérique à la Scène Nationale l'Apostrophe. Cet événement est organisé en partenariat avec la Ville de Gonesse et le Théâtre de Bezons. Suite à cette rencontre, la Ville a proposé de programmer une exposition de mes œuvres.

Comment a été conçue cette exposition ?

C'est une exposition qui a été pensée comme un parcours sur une vingtaine d'années de peinture. Le choix du titre « Détours et continuité » illustre

bien cela. L'accrochage d'œuvres plus anciennes et récentes montre comment un peintre peut évoluer. Les différentes périodes témoignent des évolutions et des changements, mais néanmoins, leur juxtaposition permet aussi de voir les fils directeurs et cette continuité. Il y a aussi l'expérimentation de différentes techniques et supports ; papier, livres, carnets, peintures...

Avez-vous des thèmes privilégiés ?

Pas vraiment. Je travaille beaucoup à partir de carnets de voyages ou d'ateliers. Je dessine ce que je vois. Néanmoins, il y a des thèmes récurrents : les cabanes, les chemins, les maisons, les forêts sont souvent des points de départ. Cela donne lieu ensuite à des tableaux plus abstraits ou plus construits.

Est-ce que vos origines tchèques ont eu une influence sur votre travail ?

Même si je suis né en France, la culture tchèque m'a toujours passionné. Dans l'exposition vous pourrez voir quelques tableaux géométriques qui sont en fait des hommages à Kupka, artiste tchèque qui a été un des premiers créateurs de la peinture abstraite à partir des années 1910.

« Avec cette magnifique exposition, la ville de Gonesse permet au plus grand nombre qui le souhaite de s'ouvrir à une expression artistique proposée par un peintre professionnel » explique Alain Pigot, maire-adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine ; « Je rappelle que la culture est un droit fondamental. Les inégalités territoriales et financières n'expliquent pas tout. Il faut reprendre le chemin de la démocratisation en faisant confiance à ce que chacun porte en potentialité – savoirs, filiations culturelles, expériences – et permettre à tous de lire et produire des signes dans une démarche d'éducation populaire. »

DÉTOURS ET CONTINUITÉ, PAR JEAN-PIERRE PLUNDR

Du samedi 23 mars au samedi 18 mai

Salle d'exposition du pôle culturel de Coulanges

Du mardi au samedi 14 h 30-17 h 30,
le mercredi 10h-12h/14 h 30-17 h 30

Entrée libre • Tout public

**Vous pouvez voir
ses œuvres sur le site
de la galerie Pallade :**



**et découvrir
ses films
d'animation sur :**



Un partenariat d'exception avec la Fondation Royaumont

Après une série de collaborations ponctuelles, la Ville de Gonesse a choisi de pérenniser son partenariat avec la Fondation Royaumont en signant une convention pluriannuelle, renouvelable tous les trois ans. De nombreux projets sont menés afin de contribuer aussi bien à la coproduction d'œuvres contemporaines qu'à la sensibilisation du plus large public possible et notamment les élèves des écoles.

Créée en 1964, la Fondation Royaumont a pour missions de conserver et d'enrichir le patrimoine de l'abbaye cistercienne du XIII^e siècle, reçue en donation par ses mécènes, de lui donner vie en le mettant au service des artistes et de le rendre accessible au public le plus diversifié. Dans ce sens, elle multiplie les rencontres avec le public au travers des concerts de la Saison musicale, de colloques et rencontres, d'ateliers de l'Abbaye aux enfants, de ses programmes concourant à l'insertion sociale par la culture, des tournées organisées "hors les murs" et de publications. Ses programmes de recherche et d'expérimentation, de formation et de création centrés sur la musique et la danse s'adressent à des professionnels du monde entier.

La Ville tient beaucoup à cette collaboration, car comme l'explique Alain Pigot, maire-adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine: «*La convention avec la Fondation Royaumont, mise en place il y a une dizaine d'années, tend à corriger les inégalités culturelles. Celles-ci trouvent leur source dans les inégalités sociales, et l'école républicaine ne remplit pas son rôle en matière d'ouverture de tous aux arts et à la culture. Depuis longtemps la Ville a décidé de relever le défi et de penser autrement sa politique de l'art et de la culture, et la façon de les écrire. Ce travail culturel s'inscrit dans notre démarche de transmettre et recevoir des connaissances, quels que soient sa condition sociale et son bagage*

culturel, son âge, sans hiérarchie entre l'apprenant et le transmettant. »

Une convention, des actions multiples

Cette convention se décline suivant trois volets. Le premier est en direction des écoles primaires. Le second concerne la diffusion à Gonesse d'œuvres créées à la Fondation, programmées dans le cadre de la saison culturelle. Le troisième est un peu moins connu: la Ville contribue à la création contemporaine en participant à la co-production et à la création de spectacles, tels celui d'Andy Emler, artiste en résidence à Royaumont, avec les Percussions de Strasbourg dans le cadre des Banlieues Bleues, avec la Scène nationale de Cergy ou le spectacle « Du griot au Slameur ».

Plusieurs projets sont en cours, parmi lesquels « De Gonesse à Royaumont: création photographique, création sonore » s'est déroulé de janvier à mars 2012 avec une classe de l'école Adrien Théry de Gonesse, le photographe Bruno Vallet en résidence à Royaumont et Sébastien Béranger de la Muse en circuit, centre international de création musicale; il devrait aboutir à la réalisation de montages photo autour du centre historique de Gonesse et de Royaumont. De même, un grand projet autour de Debussy, inscrit dans la saison musicale à la fois dans le prolongement de l'esprit baroque

déjà présent en 2010 et dans celui de « Babel » en 2011, implique six classes de cycle trois de Gonesse. Ce projet global permet à la fois aux élèves de se rendre à Royaumont et aux enseignants de se former auprès d'un musicologue spécialisé sur l'œuvre de Debussy. En 2013, parmi les nombreux projets programmés, on peut citer celui déjà initié autour de John Cage et de son œuvre pour piano préparé, qui se poursuivra à travers la découverte pour les Gonessiens de l'œuvre de Xenakis interprétée par le violoncelliste Arne Deforce. Dans un autre registre, la chanteuse et musicologue, Katarina Livljanic interviendra dans le cadre des Master Class pour proposer un projet pédagogique de découverte de la musique médiévale mêlant en binôme élèves de primaires et collégiens. D'autres artistes de premier plan interviendront également dans ce projet, dont Albrecht Maurer, violoniste, vielliste et compositeur.

Quatre classes de l'école Curie et deux classes de l'école Malvitte ont assisté au concert pédagogique du 11 octobre à Royaumont où étaient également présentées les productions plastiques et sonores réalisées dans le cadre des ateliers de sensibilisation.



LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Rythmes scolaires : les enfants au cœur de la réforme

Samedi 23 février ont eu lieu à Gonesse les assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires. Près de 300 personnes étaient présentes en salle Jacques Brel, une participation importante qui montre l'intérêt que portent les Gonessiens à l'école de leurs enfants.

Cette réforme doit être mise en œuvre rapidement, car c'est l'intérêt des élèves que d'avoir des journées de cours moins longues. Les spécialistes affirment tous qu'un trop grand nombre d'heures de cours par jour est facteur d'échec scolaire. La France est à la peine dans les classements internationaux des systèmes éducatifs.

Cette réforme est une étape de la refondation de l'école voulue par le gouvernement et le ministre de l'Education nationale qui vise à faire de nouveau de l'école un facteur d'égalité des chances, de promotion sociale, un pilier de notre pacte républicain. Le Président de la République a clairement montré la priorité donnée à nos enfants en confirmant la création de 60 000 postes dans l'Education nationale après des années de diminution des effectifs dans les établissements scolaires.

Sur un territoire comme le nôtre où les inégalités face à l'école sont plus fortes qu'ailleurs, l'urgence d'améliorer les conditions d'apprentissage est plus grande.

Si l'équipe municipale a fait le choix de faire la réforme dès septembre 2013, c'est aussi parce qu'à Gonesse, nous avons une vraie expérience en matière éducative. La Ville met déjà à disposition une ATSEM par classe. De nombreux intervenants interviennent dans les classes pour des activités culturelles, artistiques ou sportives par exemple. Ces moyens seront redéployés hors temps scolaire pour proposer des activités de qualité aux enfants. A l'issue de la concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et l'ensemble des intervenants en milieu scolaire, la Ville décidera au printemps des modalités de mise en œuvre de la réforme dès septembre 2013.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Je suis sûr que le peuple français saura honorer notre mémoire.

Avec la fin février, revient la cérémonie en souvenir de la mémoire de Manouchian et des 23 patriotes « étrangers » du groupe fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944, il y a 69 ans. Seule, la femme du groupe Olga Bancic sera décapitée le 10 mai 1944 à Stuttgart.

Notre groupe politique a participé à la cérémonie organisée à l'angle de la rue Manouchian et rue Jean-Jaurès devant la stèle à Arnouville – le 23 février – notre collègue Grégoire a pris la parole ainsi que Monsieur le Maire d'Arnouville.

Sur les 23 du groupe Manouchian figurent 8 polonais, 5 italiens, 2 roumains, 2 hongrois, 1 espagnol, 2 arméniens, 3 français. Sur ces 23, 12 étaient juifs. Ce groupe faisait partie d'une cellule de 35 membres dont 5 seulement échappèrent à la mort. Ils furent arrêtés puis fusillés à l'issue d'un procès à l'hôtel Continental devant un tribunal allemand présidé par un colonel SS prétendant que ces hommes menaçaient l'existence de la civilisation alors qu'ils la défendaient.

N'oublions pas le contenu de la dernière lettre de Manouchian.

« Je m'étais engagé dans l'armée de libération en soldat volontaire, et je meurs à deux doigts de la victoire et du but. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine pour le peuple allemand ».

À l'heure où certains Français ont peur des migrants, nous n'oublions pas l'action capitale d'étrangers dans la Libération de notre pays. Comme l'affirme Pierre Chaunu, « N'ont-ils pas été doublement Français, et pour le sol défendu et par le sang versé ».

Manouchian, patriote français et arménien a subi dans son enfance les massacres du génocide arménien. Il a été élevé dans un petit village au bord de l'Euphrate par des parents paysans. Son père est mort dans une action pendant un massacre organisé par des militaires turcs. Sa mère est morte quelques années victime de la famine.

Témoin des massacres le jeune Missak n'oubliera pas les victimes d'un autre génocide quand il rencontrera d'autres martyrs, les juifs dans la résistance.

Honneur et Gloire aux 23 du groupe Manouchian!

GROUPES UPG/UMP

Budget 2013 : la municipalité s'accroche aux branches!

Les principales dispositions du budget 2013 : C'est un budget de crise, conséquence de la gestion socialo-communiste de 20 ans :

- Baisse des investissements.
- Hausse prévisible des impôts.
- Baisse des subventions aux associations.
- Gel des salaires du personnel communal.
- Hausse sensible et injustifiée de certaines dépenses de fonctionnement.
- Baisse de la DGF (dotation globale fonctionnement) (principale ressource d'État)
- Des recettes d'investissement aléatoire (subventions en baisse de 50 % et cessions d'actifs)
- Une dette qui augmente, et des intérêts de dette qui culminent,
- Une injustice entre quartiers (enfouissement des containers financé par
- 2 postes échappent à cette hécatombe: les indemnités des élus alors que le Maire président du cumul (et aime ça) voit ses revenus multipliés par 3 ou 4 et la subvention au CCAS qui n'a pratiquement pas progressé depuis 10 ans mais c'est vrai qu'on est en période pré-électorale... Vive le foie gras fin 2013!
- Des investissements mal « ciblés » comme la réhabilitation du commissariat (hors de prix) (voir plus loin)

Bref, à Gonesse on avance « à reculons » et on ne prépare pas l'avenir de nos enfants.

Réhabilitation de l'Hôtel de Ville

Le cahier des charges du projet de réhabilitation de l'hôtel de ville et de ses abords **ne correspond pas à l'idée que l'on se fait du centre-ville moderne, dynamique et attractif.** Le maître d'œuvre retenu par la commission d'attribution des marchés après consultation du jury (inutile) du 13 décembre présidé par le Maire cumulard socialo-communiste n'est pas à la hauteur d'une commune de 27 000 habitants (un architecte consulté a même quitté le jury considérant que le processus était inopérant! Les jeux étaient-ils faits?). Les besoins de redémarrage de l'activité du centre ne seront pas là. De plus, il n'y a pas si longtemps le parking « Hôtel de Ville » avait été refait en dépit du bon sens pour un coût de 350 000 euros encore une fois dilapidé... Alors, comme pour la presse, on va « re » bricoler et « re » gaspiller!

Réflexion sur la rénovation du commissariat.

Tandis que le préfet élargit la compétence du commissariat aux villes de Roissy, Le Thillay Vaud'herland, la municipalité lance sa rénovation sur de vieilles bases. À peine rénové, il sera déjà trop petit car la préfectorale alourdit notablement ses tâches. Le bilan des travaux sera lourd pour les Gonessiens: le montant HT s'élevant à 3 millions d'euros hors avenants (+15; +20; +30 %?)... Une reconstruction moderne, centrée géographiquement aurait été la bonne solution pour un moindre coût, un meilleur confort d'exercice des agents et des utilisateurs. Les parkings attenants auraient été dimensionnés correctement et le centre désengorgé...

Place des marronniers

Les investissements du précédent mandat socialiste (autour de 400 000 €) sont réduits à néant par manque de vision de la municipalité concernant ce quartier. Tout est à refaire! Et des travaux sont inscrits au budget 2013. Quand à la place des Myosotis, on attend qu'il n'y ait plus rien pour s'en occuper convenablement.

Vos élus des groupes UMP & UPG.
Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.

Twitter: <http://twitter.com/Gonesselnfo>
Tél.: 01 84 24 03 86

E-Mail: elus-ump@gonesse.info

JOIE DE VIVRE À GONESSE

M. Blazy nous impose Val de France: nous défendons le rattachement de Gonesse depuis mars 2008 à la communauté d'agglomération de Roissy – Porte de France. En juin 2008, le cumulard met en place une commission d'étude financière et économique comparative sur l'opportunité pour la Ville de rejoindre une intercommunalité, mission conduite par le cabinet d'audit Sémaphores en juin 2009. L'audit confirme notre intérêt de rejoindre Roissy Porte France, au détriment de Val de France. Une deuxième étude concernant les transferts de charges est faite en mai 2011, uniquement sur Val de France. L'autocrate a comme d'habitude fait seul ce choix. Nous avons appris que depuis 2009, tel un monarque, il avait entrepris en toute discrétion des négociations avec Val de France. Pour induire en erreur la population et les élus, le manipulateur a fait croire que le Préfet nous imposait de rejoindre Val de France et que Roissy – Porte de France ne voulait pas de Gonesse. Nous avons démasqué sa manœuvre par un démenti écrit de Patrick Renaud (Président de Roissy – Porte de France) ainsi que par quelques maires. Une consultation a été faite auprès de la population sur le sujet en novembre 2011, les résultats ont révélé que 75 % des sondés souhaitent un rattachement à Roissy – Porte de France. Voulant imposer son choix, le comploter nous a fait délibérer le 23/06/2011 l'application du schéma départemental de coopération intercommunal, en nous obligeant de rejoindre Val de France, malgré notre vote négatif. Avec la complicité de sa majorité (plus attachée à ses indemnités, mandats, avantages... sauf un élu PS). Le Préfet a pris en compte cette délibération et a signé un arrêté le 14/12/12, nous laissant 3 mois pour faire un choix définitif par délibération. À la manière de Machiavel, M. Blazy a joué la montre, pour nous imposer son diktat, ne respectant ainsi, ni la majorité, ni l'opposition, ni la population, ni l'intérêt de la Ville.

Budget 2013 : nous avons voté contre en attendant les comptes administratifs 2012 visés par le trésor public. Pour équilibrer le budget 2013, des incohérences subsistent sur les recettes et les dépenses des immobilisations avec un écart de 1,9 M€. Un emprunt de 3 143 000 € et une avance du trésor de 2 M€ seront nécessaires. Ce budget a été établi avec les mêmes recettes, subventions et impôts, avec la crise le gouvernement va diminuer les subventions et les recettes fiscales risquent d'être en baisse. Les frais de fonctionnement prévus en 2013 sont en augmentation de 2,56 % et cela depuis 2008. Pour équilibrer le budget, un emprunt supplémentaire et/ou une augmentation d'impôts pourraient nous être imposés.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes: le rapport concerne la période 2004-2008, depuis mars 2008 nous avons dénoncé plusieurs dossiers. Pour 2012, les dossiers mal ficelés représentent 2 M€ de perte sèche (% d'impôt soit 167 000 €). Sans cette mauvaise gestion, les Gonessiens auraient payé 10 % de moins sur leurs impôts locaux.

Garage Savigny: dans le Gonessien de janvier 2013, la Ville a mis en vente deux parcelles de 500 m² au prix de 150 000 € TTC chacune. Lors du conseil municipal du 25/11/2010, nous avons voté contre la vente de ces parcelles à la S^{ie} CFI pour 200 000 € nues de toutes constructions et de toute pollution. La Ville les avait acquises pour 270 000 €. Aujourd'hui nous apprenons avec stupéfaction que la vente ne s'est pas réalisée. Que s'est-il donc passé!?

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier
Conseillers Municipaux.

Prise de parole de Monsieur Hakkou précisant sa décision d'intégrer le groupe des élus socialistes et apparentés et de rejoindre ainsi la majorité municipale.

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2012.
La Majorité : 28 pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux : 2 abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : 2 abstentions.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Vote du Budget primitif 2013 – Budget principal. La majorité : 28 pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux : 2 contre – Joie de Vivre à Gonesse : 2 contre.
- Vote du Budget primitif 2013 – Budget assainissement. Unanimité.
- Vote du Budget primitif 2013 – Budget eau. Unanimité.
- Vote du Budget primitif 2013 – Budget ateliers locaux. Unanimité.

> Rapporteur : M. Jaurey

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

- Suppression et création de postes. Unanimité.
- Détermination des ratios d'avancement à l'échelon spécial de la catégorie C pour l'année 2013. Unanimité.

> Rapporteur : M^{me} Gris

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

- Approbation et mise en œuvre des règlements de fonctionnement des structures de la Petite Enfance. Unanimité.

> Rapporteur : M^{me} Maillard

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE – COMMERCE

- Approbation d'un règlement pour l'occupation du domaine public par les commerçants. Unanimité.

> Rapporteur : M^{me} Moustachir

VOIRIE – DÉPLACEMENTS GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Dénomination d'une voie au lieu-dit « la Patte d'Oie » permettant l'accès à la propriété de M^{me} Fremin et aux parcelles comprenant le Groupe Promotrans, le restaurant Tablapizza, la station-service et l'hôtel Ibis. Unanimité.

> Rapporteur : M. Monot

- Motion de soutien aux salariés de l'usine PSA et leur attribue une aide financière d'un montant de 5 000 €. Unanimité.

> Rapporteur : M. le Député-Maire

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

- Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de Développement Urbain 2013 (DDU) pour la réhabilitation du Commissariat de Gonesse. Unanimité.

- Demande de subvention auprès de l'État pour la réhabilitation du Commissariat de Gonesse et de ses abords. Unanimité.

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre du dispositif « Aide à l'implantation locale des forces de sécurité » pour la réhabilitation du Commissariat de Gonesse et de ses abords. Unanimité.

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Hôtel-de-Ville, de ses abords et aménagement de locaux administratifs et commerciaux dans l'immeuble Place du Général de Gaulle – Signature du marché. Unanimité.

> Rapporteur : M. le Député-Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

- Approbation et signature de l'avenant local n° 7 relatif à la localisation des derniers logements à identifier dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine – Saint-Blin. Unanimité.

> Rapporteur : M. le Député-Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

- Approbation et signature d'une convention relative à l'organisation d'un cycle de cinq conférences sur l'Art Contemporain et demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise. UNANIMITÉ

- Approbation et signature de l'avenant 2012/2013 à la convention de partenariat pluriannuelle avec l'Apostrophe, scène nationale de Cergy Pontoise. UNANIMITÉ

> Rapporteur : M. Grégoire

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Présentation des rapports d'activités de l'exercice 2011 du Syndicat Intercommunal Villiers-le-Bel/Gonesse pour la production et la distribution de chaleur. Prend acte.

> Rapporteur : M. le Député-Maire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE – COMMERCE

- Approbation et signature d'une convention entre la ville de Gonesse et l'Association Pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes dite « Mission Locale Val d'Oise Est ». Unanimité.

> Rapporteur : M^{me} Moustachir

ÉDUCATION SCOLAIRE – CAISSE DES ÉCOLES

- Location de véhicules de transport en commun avec chauffeur – Lot n°2 : pour rotations mercredis et congés scolaires – Capacité 59 places – S^{ie} Autocars James – Approbation et signature de l'avenant n°2. Unanimité.

- Location de véhicules de transport en commun avec chauffeur – Lot n°3 : pour sorties à la journée ou à la demi-journée – Capacité 59 places – S^{ie} Chambon Gros – Approbation et signature de l'avenant n°1. Unanimité.

> Rapporteur : M^{me} Hennebelle

SPORT

- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition de la piscine municipale entre la commune et l'association Cercle des Nageurs de Gonesse. Unanimité.

- Construction du gymnase de la Madeleine en remplacement du gymnase Raymond Rambert – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

> Rapporteur : M. Richard

ENVIRONNEMENT URBAIN

- Service de nettoyage de conteneurs enterrés destinés à recevoir les déchets ménagers – Signature du marché. Unanimité.

- Adhésion de la ville au Club Décibel Villes pour l'année 2013. Unanimité.

> Rapporteur : M. Boissy

AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATION

- Acquisition d'articles de droguerie et de produits d'entretien – Société de Distribution Hygiène et Essuyage (SDHE) – Approbation et signature d'un avenant n°1 aux lots n°1 et 2. Unanimité.

> Rapporteur : M. Sabouret

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 14 mars.

Décisions prises par M. le Député-Maire



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 30 décembre: Koffi Warys • 31 décembre: Düzova Bedirhan • 2 janvier: Miansi Makiese Kiara • 2 janvier: Miansi Makiese Kéziah • 4 janvier: Aboukassim Elyas • 4 janvier: Samassa Sarah • 5 janvier: Karakaya Emir • 6 janvier: Awua Franca • 8 janvier: Karatay Jean-Baptiste • 10 janvier: Meddeb Lina • 11 janvier: Hagneré Cléa • 11 janvier: Benzama Yacine • 11 janvier: Kamara Ibrahima • 12 janvier: Wiaré Inaya • 13 janvier: Emlek Aaron • 14 janvier: Bagassien Kaly • 14 janvier: Julien-Télusson Nahel • 15 janvier: Taghi Sarah • 15 janvier: Erraji Ismaël • 18 janvier: Macalou Maymouna • 20 janvier: Camara Morlaye • 20 janvier: Kifuekolo Galliane • 20 janvier: Bruce Hanane • 23 janvier: Azaroual Redouane • 26 janvier: Gladone Jade • 27 janvier: Chikdene Alyssia • 29 janvier: Butt Amina • 30 janvier: Assouab Alyma • 30 janvier: Kennafi Ahmed



MARIAGES

• 5 janvier: Imarazéne Djamel et Boudjadja Shanez • 5 janvier: Tag Mohammed et Scally Soundous



DÉCÈS

• 5 décembre: Magloire Grégory • 25 décembre: Costa Faisca Manuel • 3 janvier: Boutajar née Youhyoh Radia • 11 janvier: Gautier née Lousão Ilda • 11 janvier: Yaramis Markos • 15 janvier: Descamps Jacques • 15 janvier: Gangneux Chantal • 17 janvier: Dupuy née Juan Josette • 18 janvier: Schleiter Christian • 20 janvier: Laumain Denise • 21 janvier: Thiry née Bayette Lucie • 24 janvier: Cherbi née Terroni Amelia • 25 janvier: Haddouche Rachid • 29 janvier: Lablanche Guy



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

* R.A.V.: Race À Viande – L.R.: Label Rouge

SEMAINE DU 4 AU 8 MARS

SEMAINE DU 11 AU 15 MARS

SEMAINE DU 18 AU 22 MARS

SEMAINE DU 25 AU 29 MARS

LUNDI

- Salade de penne à la parisienne/Blé à la provençale sauce vinaigrette ciboulette
- Sauté de porc au jus/Filet de Hoki sauce citron
- Brocolis persillés
- Fromage blanc nature et sucre/aux fruits
- Fruit

- Salade de concombre/Salade de tomate vinaigrette au miel
- Axoa de bœuf/Steak de colin sauce crème
- Riz
- Fromage fondu/Cantafrais
- Mousse au chocolat

- Salade de tomate/Salade Iceberg vinaigrette échalote
- Bolognaise au bœuf/Pavé de saumon sauce armoricaine
- Coquillettes
- Emmental/Mimolette
- Pain de seigle
- Fruit

- Salade de riz niçois/Salade piémontaise
- Boulettes d'agneau provençales/Omelette nature
- Ratatouille et blé
- Saint-Paulin/Chantaillou
- Fruit

MARDI

- Céleri à la rémoulade/Carottes râpées vinaigrette échalote
- Escalope de dinde sauce provençale/Pavé du fromager
- Petit pois
- Emmental/Gouda
- Tarte Normande fraîche/aux poires fraîche

- Friand au fromage/à la viande
- Sauté de dinde à la Catalane/Quenelle de Brochet sauce Nantua
- Haricots beurre saveur du jardin (tomate-ciboulette-échalote)
- Camembert/Brie
- Crème dessert au chocolat/vanille

- Chou blanc vinaigrette basilic/Radis et beurre
- Sauté de veau sauce Rougail/Poisson crumble pain d'épice
- Purée de pomme de terre
- Camembert/Carré de l'est
- Yaourt velouté fruit

- Salade de concombre/Salade Iceberg aux croûtons vinaigrette échalote
- Saucisse de Toulouse/Colin meunière
- Chou de Bruxelles
- Cœur de dame/Emmental
- Fruit

MERCREDI

- Endives au bleu/Mâche au bleu vinaigrette persil
- Chicken wings/Nuggets de poisson
- Purée de pomme de terre
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Compote pomme fraise/pomme cassis

- Pomelos et sucre/Salade farandole vinaigrette ciboulette
- Penne à la carbonara/Penne bolognaise au thon
- Petit suisse nature et sucre/aux fruits
- Salade de fruits frais

- Céleri à la rémoulade/Carottes râpées vinaigrette persil
- Steak haché de bœuf/Steak de colin sauce bourride
- Épinard et pommes de terre béchamel
- Tomme des Pyrénées/Saint-Paulin
- Compote pomme banane/poire

- Pomelos et sucre/Mélange provençal vinaigrette au miel
- Escalope de porc sauce normande/Filet de marlin sauce crème
- Riz pilaf
- Tomme noire/Bûchette mi-chèvre
- Liégeois au chocolat/à la vanille

JEUDI

- Salade de maïs/Betteraves en salade vinaigrette au basilic
- Tartiflette aux lardons/Lasagne de saumon
- Fromage fondu Président/Croq lait
- Pain au son
- Fruit

- Potage Crécy
- Cuisse de poulet rôti/Nugget de poisson
- Pêle-mêle saveur Antillais (coriandre épices colombo)
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Pâtisserie maison

- Laitue iceberg et mimolette/Laitue iceberg et croûtons vinaigrette ciboulette
- Rôti de dinde sauce crème
- Œuf brouillés riz créole
- Cantadou/Cantafrais
- Fruit

- Animation "tout est vert et jaune"**
- Soupe Vichyssoise aux petits pois
 - Sauté de Dinde infusé au Curry/Beignets de calamar
 - Haricots verts
 - Petit suisse nature/aux fruits
 - Cake à l'ananas

VENDREDI

- Thon mayonnaise/Saucisson à l'ail et cornichons
- Rôti de bœuf au jus/Filet de colin sauce matelote
- Gratin de courgettes et pommes de terre
- Cantafrais/Chantaillou
- Liégeois au chocolat/à la vanille

- Œuf mayonnaise/Bâton de surimi
- Gigot d'agneau au jus/Filet de hoki sauce dieppoise
- Carotte à la crème
- Fromage blanc fruité/fromage blanc et sucre
- Fruit

- Taboulé/Salade de penne au pesto
- Paupiette de veau aux olives/Colin pané et citron
- Haricots verts à l'ail
- Yaourt nature et sucre/aux fruits
- Tarte Abricotine fraîche/Tarte Flan fraîche

- Carottes râpées/Radis et beurre
- Rôti de bœuf au jus/Brandade de morue
- Purée de pommes de terre
- Camembert/Carré de l'est
- Yaourt velouté fruit/nature et sucre

Retrouvez La Ville de Gonesse sur :



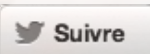
FACEBOOK

www.facebook.com/villedeGonesse



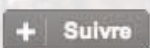
TWITTER

twitter.com/VilleDeGonesse



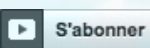
DAILY MOTION

www.dailymotion.com/MAIRIE-DE-GONESSE



YOUTUBE

www.youtube.com/villedeGonesse



LE SITE DE LA VILLE

www.ville-gonesse.fr/



Journée Internationale de la Femme,

VENDREDI 8 MARS 2013

DE 9H À 12H
EXPOSITION
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FEMME
PLACE MARC SANGNIER

- Portraits (*hommes, femmes, intergénérationnel, photos anciennes*)
- Rappel historique de cette journée internationale



- L'arbre pensées (*des comédiens recueillent les paroles des habitants suite à une question posée, ils l'écrivent sur un support en bois coloré, qui sera accroché à un arbre par l'habitant auteur de cette réflexion, s'il le souhaite*)

DE 16H 15 À 17H
GOÛTER/DÉBAT
CENTRE SOCIO-CULTUREL MARC SANGNIER

Débat sur les droits des femmes, rappel historique et situation aujourd'hui.

Les enfants présents seront accueillis au centre socio-culturel Marc Sangnier par une animatrice qui se chargera de l'animation : DVD sur le thème, débat et goûter.

DE 14H À 16H
PROJECTION DU FILM
« WE WANT SEX EQUALITY »
AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Le film retrace l'histoire d'une ouvrière anglaise luttant pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes dans l'usine au sein de laquelle elle travaille.

À l'issue de la projection, un débat débutera dans la salle de cinéma et se poursuivra au café autour d'un goûter.

En amont de la journée, un atelier « art plastique » ouvert à tous sera proposé lundi 4 mars de 14h à 16h au centre socioculturel Louis Aragon, afin que le public des centres socio-culturel puisse réaliser avec le soutien d'un intervenant plasticien une œuvre sur la thématique de la journée de la femme qui sera exposée au café de la Fauconnière le 8 mars.

